

6.C.12. Plan des Annexes complémentaires

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal
le 20/03/2017

PLU modifié par délibération du Conseil Municipal
le 18/12/2020

PLU modifié (modification simplifiée) par délibération du
Conseil Municipal le 05/06/2023

Annexes modifiées par arrêté du Maire n°2025-1090/AG

6/ Annexes
complémentaires

Plan d'ensemble

Echelle 1/6500

Octobre 2025

LEGENDE

-  Droit de Préemption Urbain Renforcé (DPR)
-  Droit de Préemption Urbain simple (DPU)
-  Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
-  Bois et forêts relevant du régime forestier
-  Chemins accessibles aux grumiers, tracteurs, véhicules légers
-  Places de dépôt et ou de retournement

